



Métropole
du Grand Paris

Réseau métropolitain nature en ville

Séminaire n°6 :

« Paysage(s) métropolitain(s) : usages, enjeux et évolutions »

Lundi 14 octobre 2019
Métropole du Grand Paris
17, av Pierre Mendès-France
75013 Paris

Le réseau métropolitain « nature en ville » constitue le réseau des maires, maires-adjoints et des techniciens autour des enjeux de nature et d'agriculture en ville, spécifiques au tissu urbain dense métropolitain. Cet espace de rencontres contribue au partage de bonnes pratiques et de connaissances entre les communes, les établissements publics territoriaux et la Métropole.

Synthèse du séminaire

Le réseau métropolitain « Nature en ville » s'est réuni pour la 6^e fois le lundi 14 octobre 2019 au siège de la Métropole du Grand Paris sur l'invitation de Patrick Ollier, Président de la Métropole. Elus et responsables développement durable et environnement des villes et EPT ont fait le déplacement pour échanger autour du thème du paysage métropolitain.

Cette rencontre a été animée par Daniel Breuiller, Vice-président de la Métropole du Grand Paris, délégué à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager, à la politique de la nature et à l'agriculture en ville. Les présentations et les débats ont permis de présenter la construction du paysage métropolitain, la façon dont il est aujourd'hui structuré ainsi que des exemples d'initiatives territoriales s'articulant autour de cette notion de paysage.

1. Introduction au séminaire

Daniel Breuiller, Vice-président de la Métropole, a rappelé que le territoire métropolitain est construit selon une géographie et une topographie spécifique. Il a souligné que les lignes des paysages sont parfois devenues difficilement lisibles car la ville a été construite en oubliant la géographie du territoire. Or, regarder ce dernier depuis l'échelle communale ne permet pas d'appréhender les enjeux paysagers à grande échelle ou le phénomène de métropolisation. Le Vice-président a rappelé que les



questions des continuités urbaines et paysagères, des trames vertes et bleues, de la cohésion des territoires représentent des enjeux majeurs.

A ce sujet, il a précisé qu'une des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le projet politique du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) métropolitain, s'intitule « Embellir et révéler les paysages ». Cette réunion vise donc à nourrir les réflexions sur la façon de construire le paysage métropolitain.

2. Eclairages

Paul Lecroart, urbaniste à l'Institut Paris Région est revenu sur l'historique de la construction des paysages métropolitains. Il a indiqué que la structure géomorphologique du territoire révèle les paysages et que la ville s'est insérée dans cette structure au fur et à mesure des opportunités ferroviaires et routières, menant à une artificialisation intense des sols. Il a rappelé qu'il y a aujourd'hui un véritable enjeu à redonner son sens au paysage de la Métropole du Grand Paris, et que s'appuyer sur la nature et notamment la restauration des liaisons vertes, peut être un moyen pertinent pour cela. Dans ce cadre, Paul Lecroart a fait mention des outils à disposition de la Métropole pour mettre en valeur ce patrimoine paysager et pour faire renaître le paysage : le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Il est également revenu sur un projet qui pourrait émerger dans ce cadre : le projet du Parc des Hauteurs sur la Butte de Romainville. Il l'envisage comme un projet stratégique pour le Grand Paris car, à une échelle importante, il révèle la géographie du territoire métropolitain. Pour réaliser ce projet, Paul Lecroart a insisté sur l'importance de mener une démarche concertée et fortement appuyée par les acteurs politiques comme la Métropole du Grand Paris.

Il est ensuite revenu sur l'importance du réseau hydrographique dans la construction des paysages métropolitains et a indiqué que la réouverture des rivières peut à ce titre être un axe fort des politiques métropolitaines, comme cela a déjà commencé avec la Bièvre.

Il a conclu sur l'importance pour la Métropole du Grand Paris de s'appuyer sur des projets pilotes pour tendre vers une « Métropole Nature » et sur la nécessité de considérer aujourd'hui la nature comme une alliée du développement urbain.

Anne Gaillard, Paysagiste urbaniste au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Val-de-Marne, est dans un premier temps revenue sur les liens essentiels entre paysage et monde vivant. A ce titre, elle a rappelé que nos paysages sont particulièrement vulnérables car soumis à différents types de pressions : pression foncière, démographique etc. Ils présentent toutefois un réel potentiel en termes de ressources, qui n'est pas toujours valorisé. L'enjeu est donc d'arriver à construire un paysage métropolitain en symbiose avec notre système vivant. Elle est revenue sur plusieurs projets qui font l'objet de débats et qui témoignent des différentes valeurs que chaque acteur du territoire attribue à la nature : l'ex Voie de Desserte Orientale (Ex VDO), aurait un potentiel important pour développer des grands systèmes de parcs mais est le lieu de passage du futur réseau de transport en commun Altival. Elle a expliqué que les projets sur l'ex VDO présentent de nombreux enjeux : ils opposent aménagements légitimes du point de vue des services qu'ils offrent

et préservation d'espaces naturels pertinents quant à la biodiversité qu'ils accueillent et des continuités paysagères qu'ils constituent. Anne Gaillard a également développé d'autres exemples qui sont sujets à débats, comme l'EcoParc de Sucy-en-Brie et le projet de la ZAC de Notre Dame situé sur un corridor écologique au nord de la forêt de Notre Dame et inscrit au Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Ces deux projets présentent également des difficultés liées aux limites administratives ainsi qu'à la propriété foncière, qui empêchent un portage efficace.

Elle a souligné que les enjeux se trouvent principalement dans le processus de planification des projets, depuis l'idée jusqu'à la réalisation : parfois la commande publique est trop ancienne et n'est donc plus en adéquation avec les enjeux actuels notamment.

Elle a présenté les principaux résultats issus des arpentages de terrains réalisés par le CAUE 94 avec différents acteurs du territoire, autour de la notion de bien commun et du partage des valeurs, ainsi que des pistes d'actions pour construire un paysage métropolitain en symbiose avec notre système vivant.

En guise de conclusion, Anne Gaillard a ajouté qu'il existe de nombreuses idées pour tendre vers cet objectif mais qu'elles impliquent un changement de règles du jeu, qui imposent un questionnement sur notre gouvernance territoriale, notre manière d'articuler et d'orchestrer les approches.

Les éléments de ces interventions sont repris dans le PowerPoint de la séquence, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

3. Témoignages d'acteurs

Sylvie Guettier, Directrice adjointe des Espaces Verts et de l'Environnement de Courbevoie, a présenté la stratégie de valorisation paysagère et d'écologie urbaine de la ville. Pour cela, elle a rappelé l'historique de l'engagement de la ville en matière d'environnement, ainsi que le contexte géographique de la ville de Courbevoie : elle s'insère dans un tissu urbain très dense puisque la surface de la ville est de 416 hectares pour 85 000 habitants.

Sylvie Guettier a indiqué que la nature est intégrée dans le tissu urbain via des « rues jardins » qui constituent une trame verte structurante. Dans cette perspective, une rue a été désimperméabilisée pour y poser des pavés à joints végétalisés et ainsi permettre une continuité avec le talus de la voie ferroviaire. La Seine est également perçue comme une opportunité de créer des continuités écologiques.

Elle a expliqué que pour garantir la cohérence des projets mis en œuvre, la ville a eu recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de stratégie paysagère et d'écologie urbaine. Des groupes de travail ont été formés (habitants, élus, agents de la mairie etc.), qui ont mené des diagnostics au sein de la ville afin d'identifier les espaces au sein desquels il est possible de réinstaller de la nature. Les habitants ont été associés tout au long de la démarche. Des jardins partagés ont été créés et sont créés à chaque ouverture d'un nouvel espace vert.

Sylvie Guettier a mis l'accent sur un projet en particulier : le réaménagement d'une rue, repérée comme un espace à potentiel de renaturation lors d'un diagnostic effectué avec les habitants. A l'occasion de la journée sans voiture, l'asphalte a été retiré des trottoirs et l'espace créé a été



végétalisé, sur la thématique de l'agriculture urbaine. Un collectif d'artistes a également réalisé des peintures au sol pour créer des espaces de jeu pour les enfants. Cet espace a été pensé pour que les habitants s'approprient l'espace public par la création.

Cette démarche a été doublée d'une stratégie de communication auprès des habitants.

Daniel Breuiller, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, s'est réjoui de voir que la question des enjeux climatiques devient une question du quotidien pour un grand nombre de collectivités locales. Il a indiqué que la Métropole veut être l'espace des démonstrateurs, et souhaite appuyer des projets pour montrer que ces enjeux du paysage, de la ressource en eau, de la ressource alimentaire de proximité sont traités. Il a invité les élus présents à faire remonter leurs projets lorsqu'ils le jugent pertinent, afin d'encourager l'échange de bonnes pratiques.

Christophe Debarre, Chargé de mission « Eaux pluviales » au Syndicat Marne Vive, a présenté le plan de paysage Marne Confluence et a abordé la question des paysages liés à l'eau. Son propos se situe donc entre les différentes échelles précédemment évoquées, puisqu'il concerne un bassin hydrographique. Il a expliqué que le Plan de Paysage, validé en janvier 2019, trouve son origine dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence, et est né de la volonté de faire de l'eau un atout pour les territoires.

Il a rappelé que les paysages évoluent et posent des questions par rapport aux enjeux environnementaux, notamment liés à l'eau : érosion des berges, inondations, trames vertes et bleues, ruissellement urbain etc.

Christophe Debarre a ensuite évoqué le processus d'élaboration du Plan de Paysage, qui s'est construit autour de trois étapes : diagnostic, stratégie, et plan d'actions. Le plan d'actions est particulier puisque le Syndicat Marne Vive n'est pas maître d'ouvrage. Le rôle du syndicat est donc plutôt de faciliter les échanges entre les acteurs et de leur faire partager un référentiel de questionnements.

Il a ajouté qu'une attention particulière a été portée au dispositif de mise en œuvre et d'animation, via l'organisation de visites, de réunions etc. Une stratégie de mise en œuvre a été créée, impliquant des animateurs (CAUE, partenariat avec l'ARB), des ambassadeurs (services de l'Etat, collectivités...) et des opérateurs.

Les éléments de ces interventions sont repris dans le PowerPoint de la séquence, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

4. Echanges avec les participants

La ville de Bonneuil-sur-Marne a présenté la situation complexe sur son territoire, qui dispose d'un bord de Marne, mais qui doit également composer avec la présence d'un port industriel important. Des travaux de réhabilitation ont été effectués afin de permettre le cheminement du public à ce niveau. Plusieurs opérations sont en projet, notamment la végétalisation des abords de la RN406.

Anne Gaillard a répondu qu'il s'agit en effet d'un secteur complexe. Cette voie de circulation est légitime dans la mesure où elle participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle a expliqué que, concernant l'ex-VDO, l'erreur a été dans la réflexion, bien davantage en amont du projet. Elle a fait remarquer que l'on se trouve aujourd'hui dans une situation où on essaie de combiner plusieurs visions d'un même territoire alors que le projet est déjà acté : on a tellement avancé qu'il est difficile de faire machine arrière, alors que des scénarios alternatifs auraient été envisageables. Elle rappelle l'importance de partager ses expertises et retours d'expériences. L'explication de tous les enjeux localement et la diffusion de connaissances permettent de prendre conscience et de changer de regard.

Paul Lecroart a ajouté que l'on se trouve aujourd'hui à un point de basculement impliquant un changement nécessaire des modes de penser. Il précise que l'ex VDO est un cas d'école pour cela : si nous ne voulons pas nous préparer un à futur invivable, il faut prendre le temps. Il estime que la Métropole doit se positionner de façon concrète sur des projets pilotes, qui montrent qu'il est possible d'agir autrement.

La ville de Montreuil a rappelé l'existence d'outils intéressants pour suivre l'évolution des paysages : les observatoires photographiques du paysage. Ce type d'outil pourrait être utile à l'échelle métropolitaine, pour étudier l'évolution des paysages, notamment car il en existe peu en Ile-de-France.

5. Prochain séminaire

La prochaine rencontre aura lieu le 26 novembre à Créteil sous la forme d'une journée technique, organisée en partenariat avec l'association Plante & Cité et la ville de Créteil. Elle aura pour thématique « Protection et promotion des arbres en ville : actions et stratégies ».